

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT
DU 11 OCTOBRE 2012**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir, promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 11 octobre 2012.

Il sera publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, dès que le développement du site Web de l'OP3FT sera achevé, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20121011/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20121011/access.html>

Le 11 octobre 2012, à 12h30, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres en fonction peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alexis TAMAS est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
 - travaux de l'équipe promotion
 - travaux de l'équipe juridique
 - travaux des équipes techniques
- Avancement du dossier de candidature du gTLD « .frogans »,
- Extension de la protection de la marque « OP3FT »,

– Questions diverses.

A l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, définit leurs priorités et fixe les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend les décisions suivantes.

AVANCEMENT DU DOSSIER DE CANDIDATURE DU GTLD « .FROGANS »

Dans le prolongement de sa décision du 10 avril 2012 de déposer le dossier de candidature du gTLD « .frogans » auprès de l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), le Conseil d'administration prend acte de la nouvelle procédure proposée par l'ICANN le 10 octobre 2012 en remplacement du processus dit de « *batching* » (ou « *digital archery* »), abandonné le 23 juin 2012. Cette nouvelle procédure consiste en un tirage au sort pour prioriser les dossiers de candidature.

Le Conseil d'administration prend acte également que cette proposition de l'ICANN est soumise à commentaire public pour une durée de 30 jours.

EXTENSION DE LA PROTECTION DE LA MARQUE « OP3FT »

La marque communautaire « OP3FT » a été déposée le 30 novembre 2010.

Conformément à l'article 5 des Statuts de l'OP3FT, qui précise que la Protection de la technologie Frogans comprend le fait de « gérer les questions de propriété intellectuelle, pour permettre à tous d'utiliser la technologie Frogans à travers le monde dans un cadre clair, sûr et perpétuel », et qui précise également que « la politique de propriété intellectuelle de l'OP3FT inclut le dépôt et le renouvellement de marques (...) », le Conseil d'administration décide d'étendre la protection du nom « OP3FT » par le dépôt de la marque « OP3FT » aux USA, dans les classes 9, 35, 36, 38, 41, 42 et 45, ainsi qu'au Brésil, au Canada, en Australie, en Chine, en Suisse, au Japon et en Russie, dans les classes 35, 36 et 45.

Le suivi de ces dépôts et la gestion des marques correspondantes, y compris de nouveaux dépôts dans d'autres pays, seront assurés par l'équipe juridique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 14h00.

Amaury GRIMBERT
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alexis TAMAS
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France
SIREN : 750 584 864 – Numéro d'annonce JOAFE N°11 du 17 mars 2012 : 1540